



L'an deux mille vingt-deux, le douze avril

Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme

MOULIN Catherine, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation : 04/04/2022

**Présent-es : Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis HOEZELLE, Catherine LESNES, Olivier MARTIN, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Nathalie VERGEON**

**Absent-es : Victoire BEAUJOU, Françoise ROMANET, Noémie SERRU**

**Pouvoirs : Victoire BEAUJOU à Nathalie VERGEON, Françoise ROMANET à Catherine LESNES et Noémie SERRU à Catherine MOULIN**

**Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.**

**M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.**

**Secrétaire : M Francis HOEZELLE**

Madame le Maire se retire pour les votes relatifs aux comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes.

Monsieur Alain Détolle est élu président de séance et procède à la présentation des CA.

- DCM 2022/06 : Approbation compte administratif 2021 : budget principal
- 
- DCM 2022/07 : Approbation compte administratif 2021 : budget station-service
- DCM 2022/08 : Approbation compte administratif 2021 : budget eau et assainissement
- DCM 2022/09 : Approbation compte administratif 2021 : budget écoquartier